

Résultats détaillés des enquêtes conjoncturelles du KOF d'octobre 2020

Zurich, 4 novembre 2020, 9h00

La situation des affaires s'améliore au début de l'automne

L'indicateur de la situation des affaires du KOF a sensiblement progressé en octobre. Après avoir à peine évolué pendant les mois d'été, la situation des entreprises a récemment affiché une amélioration notable. Toutefois, en ce qui concerne la suite de l'évolution, certains secteurs économiques sont devenus plus prudents au cours du mois. La plupart des réponses aux enquêtes actuelles ont également été reçues avant le nouveau renforcement des mesures de protection du 28 octobre.

En ce début d'automne, tous les secteurs d'activité étudiés ont fait un pas en avant pour sortir de la crise. L'indicateur du **commerce de détail** a déjà dépassé en été le niveau d'avant la crise. C'est le seul secteur économique dans lequel la situation est désormais plus favorable qu'au début de l'année et aussi qu'en octobre de l'année précédente. L'indicateur des **services financiers et assurantiels** a **presque** atteint le niveau d'avant la crise. Dans les autres secteurs d'activité - **industrie de transformation, bâtiment, bureaux d'études, commerce de gros et autres services** - la situation s'est également améliorée en octobre, mais reste nettement moins favorable qu'au début de l'année ou qu'en octobre de l'année dernière. En outre, **l'hôtellerie** continue de sortir de la récession. Toutefois, l'écart par rapport à la situation des entreprises de l'année précédente y est encore particulièrement substantiel.

Au cours du mois d'octobre, la pandémie a davantage signalé son retour en Suisse. Cela a incité le Conseil fédéral à renforcer à nouveau les mesures de protection - par exemple, le 18 octobre, lorsqu'il a décidé d'étendre l'obligation de porter un masque et a de nouveau recommandé le télétravail. Il convient donc de se demander si les entreprises qui ont répondu à l'enquête du KOF un peu plus tard dans le mois sont plus négatives en ce qui concerne l'évolution de la situation de leurs affaires que celles qui ont répondu au début du mois. Cependant, suite au nouveau renforcement des mesures de protection du 28 octobre, seules des réponses isolées aux enquêtes ont été reçues. Les derniers développements ne se reflètent donc guère dans les résultats. Dans l'industrie de transformation, l'hôtellerie, le commerce de gros et les autres services, rien n'indique, d'après les réponses, qu'il y ait eu un changement d'opinion clairement négatif concernant la situation actuelle des affaires. Ainsi, les entreprises manufacturières ont eu tendance à signaler une amélioration de la situation au cours du mois entier. Dans le secteur du bâtiment, on constate dans les derniers rapports une certaine tendance à évaluer la situation moins favorablement que le mois précédent.

Il est possible que l'accélération de la pandémie n'ait pas encore eu d'impact significatif sur la situation actuelle des entreprises, mais elle peut influencer sur les attentes des entreprises quant aux développements futurs. Les attentes des entreprises en matière de demande devraient réagir à un tel changement de perspective. Dans l'industrie hôtelière - un secteur qui risque d'être à nouveau fortement touché par la pandémie -, les perspectives de la demande ont déjà été jugées moins favorables qu'au trimestre précédent tout au long du mois. Dans l'industrie de transformation, chez les autres prestataires de services, dans les bureaux d'études, chez les grossistes et les prestataires de services financiers et assurantiels, les retardataires ont davantage tendance à réviser les prévisions de la demande à la baisse par rapport au mois précédent. Dans l'ensemble, donc, dans certains secteurs, les réponses de la seconde moitié du mois sont plus prudentes. Jusqu'à présent, cependant, elles n'indiquent pas un effondrement comme au printemps.

Situation sectorielle détaillée

L'industrie de transformation sort peu à peu de la récession. La situation des affaires dans l'*industrie de transformation* continue de se redresser. Après avoir atteint son point le plus bas en juin, l'indicateur de la situation a progressé pour la quatrième fois consécutive. La situation s'améliore donc sensiblement, mais elle reste majoritairement défavorable. Il est donc encore trop tôt pour lever l'alerte. Le mécontentement concernant les carnets de commande reste élevé, mais il s'est quelque peu atténué. L'activité de production et donc aussi l'utilisation des capacités augmentent légèrement. L'utilisation des capacités est encore bien inférieure à la normale. Toutefois, les entreprises s'attendent à ce que le processus d'assouplissement se poursuive : selon elles, les possibilités d'exportation et l'ensemble des commandes devraient poursuivre leur hausse et elles ont l'intention d'accroître la production. En conséquence, les réductions de personnel ne devraient plus être aussi fréquentes que les mois précédents.

La situation des affaires dans le commerce de détail reste favorable et les ventes devraient augmenter dans un avenir proche. Le commerce de gros se remet également sur pied. La situation des affaires dans le *commerce de détail* s'est à nouveau améliorée en octobre. Elle est évaluée plus favorablement que jamais depuis 2014, les grandes entreprises en particulier faisant état d'une bonne situation. La situation des petites et moyennes entreprises n'est pas encore aussi bonne qu'avant la crise. Dans l'ensemble, les ventes de marchandises dans le commerce de détail ont continué à augmenter, même si elles n'ont pas été aussi fortes qu'au cours des deux mois précédents. En revanche, la situation des revenus a connu une évolution plus positive. Les stocks ont été réduits, et comme les détaillants s'attendent à un accroissement des ventes, ils prévoient également de commander eux-mêmes davantage de marchandises. Dans l'ensemble, les entreprises sont confiantes quant à l'évolution future des affaires. Les *grossistes* se remettent du choc sanitaire. Toutefois, le commerce de connexion à la production (commerce de gros de produits destinés à la production) se porte mieux que le commerce de connexion à la consommation (commerce de gros de biens de consommation). La situation est particulièrement favorable dans ce qu'on appelle l'autre commerce de gros, qui traite par exemple les carburants, les métaux, les produits chimiques et les matériaux de construction. L'assouplissement de la situation dans l'industrie de transformation pourrait jouer un rôle à cet égard. Au total, les ventes de marchandises par les grossistes ne sont plus aussi loin des chiffres de l'année précédente qu'au trimestre précédent. De plus, les attentes de la demande concernant les mois à venir se sont encore légèrement améliorées.

La situation dans le bâtiment n'est pas aussi bonne qu'avant la pandémie, et la demande ne devrait augmenter que lentement. Dans les secteurs liés à l'activité de construction (*bâtiment* et *bureaux d'études*), la situation des affaires ne s'est pas encore totalement remise la crise sanitaire du printemps. Malgré une nouvelle amélioration en octobre, la situation n'est toujours pas aussi bonne qu'avant la pandémie. Dans le bâtiment, cependant, l'insatisfaction concernant les carnets de commandes diminue et l'utilisation des capacités a augmenté. Toutefois, il est peu probable que la demande s'accélère beaucoup dans les mois à venir, de sorte qu'il n'y a aucun signe d'une expansion significative de la production dans un avenir proche. En tout cas, la pression sur les prix se relâche légèrement, ce qui signifie que les entreprises ne voient plus l'évolution des bénéfices aussi négativement qu'auparavant. Les bureaux d'études ne s'attendent pas non plus à un changement majeur de la demande dans un avenir proche. L'étendue des services fournis ne devrait pas subir d'évolution significative pour l'instant, et le nombre de salariés devrait rester relativement stable. Par rapport à la situation d'avant la pandémie, les prix sont toutefois soumis à une plus forte pression.

La situation des affaires dans l'industrie hôtelière n'est plus aussi mauvaise qu'au printemps, et la situation se détend, surtout dans les régions de montagne. Toutefois, la demande pourrait à nouveau ralentir dans les mois à venir. La situation des affaires dans *l'hôtellerie* et reste très mauvaise. Néanmoins, il n'est pas aussi insatisfaisant en octobre qu'au cours des deux trimestres précédents, principalement en raison d'une détente notable dans les régions de montagne. En revanche, la situation de l'hôtellerie dans les grandes villes ne s'est pas améliorée. Cette différence entre les régions de montagne et les villes est évidente dans le secteur de la restauration et de l'hébergement, ce dernier étant particulièrement dépourvu de clients étrangers. De l'avis des participants à l'enquête, il est probable qu'ils restent absents durant les mois à venir. Au total, les établissements des régions de montagne enregistrent actuellement des chiffres de réservation similaires à ceux de l'année précédente, tandis que ceux des villes sont loin d'atteindre ce niveau. Les entreprises sont sceptiques quant à la poursuite de ce développement. Étant donné que le nombre de contaminations augmente à nouveau, les restaurateurs et les hébergeurs portent un jugement plus négatif sur l'évolution de la demande que pendant l'été.

La situation des prestataires de services financiers et assurantiels est presque aussi bonne qu'avant la crise et les perspectives sont favorables. Dans le secteur des *services financiers et assurantiels*, la situation des affaires s'améliore à nouveau. Elle est maintenant presque aussi bonne qu'en février et donc qu'avant les turbulences des marchés financiers déclenchées par la pandémie. La demande n'a cessé de s'accroître. La situation des revenus a évolué un peu plus favorablement qu'auparavant et les participants à l'enquête sont également devenus plus confiants en ce qui concerne l'évolution future des revenus. Le sous-groupe des banques fait état d'une plus forte hausse de la demande de la part des clients privés et des entreprises du pays. Toutefois, comme les transactions avec les clients étrangers restent bloquées, ils s'attendent à ce que la demande globale progresse moins fortement dans un avenir proche. Néanmoins, les banques sont convaincues qu'elles seront en mesure d'accroître à nouveau leurs bénéfices.

Pour les autres prestataires de services, la situation se détend quelque peu, mais les perspectives de la demande ne sont plus aussi positives que l'été dernier. La situation des affaires dans les *autres secteurs de services* continue également de s'améliorer. Cependant, elle est encore loin d'être aussi bonne qu'avant la pandémie. En particulier, de nombreuses entreprises du sous-secteur des transports, de l'information et de la communication continuent de déplorer une situation médiocre. Cependant, elles connaissent une hausse globale de la demande et font état d'une stabilisation de leurs revenus. Les entreprises du sous-secteur des transports, de l'information et de la communication ainsi que les prestataires de services aux entreprises et de services personnels s'attendent unanimement à une nouvelle augmentation de la demande. Dans l'ensemble, cependant, les attentes en matière de demande étaient encore un peu plus positives au trimestre précédent. Les entreprises n'entendent plus réduire leurs effectifs. Toutefois, elles ne prévoient pas de croissance de l'emploi d'une ampleur similaire à celle de l'année précédente dans les mois à venir.

Les résultats des dernières enquêtes économiques du KOF de octobre 2020 intègrent les réponses de plus de 4 500 entreprises du secteur privé de l'industrie, de la construction et des principaux secteurs de services. Cela correspond à un taux de réponse d'environ 59%.

Vous trouverez de plus amples informations sur les enquêtes conjoncturelles du KOF à l'adresse suivante :

<https://www.kof.ethz.ch/fr/enquetes/enquetes-conjoncturelles.html> →

Vous trouverez des données ainsi qu'un graphique interactif de l'indicateur de la situation des affaires du KOF à l'adresse suivante :

<https://www.kof.ethz.ch/fr/previsions-indicateurs/indicateurs/kof-indicateur-situation-affaires.html> →

Contacts

Klaus Abberger | Tél. +41 44 632 51 56 | abberger@kof.ethz.ch

KOF Corporate Communications | Tél. +41 44 633 99 48 | kofcc@kof.ethz.ch